

1. Identification

Identificateur de produit	Genflex Quick Jet Spray Adhesive
Autres moyens d'identification	
Code du produit	W59RACSADC
Usage recommandé	Construction. Adhésif.
Restrictions d'utilisation	Utilisations autres que l'utilisation recommandée.
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	
Fabricant	
	Amrize Building Envelope LLC
Adresse	6509 Airport Road Mississauga, Ontario L4V 1S7 GenFlex™ is part of the Amrize family of brands
Site Web	Genflex.com
Numéro de téléphone	Ventes: 1-800-443-4272 • Technique: 1-800-428-4511 • Français: 1-888-292-6265
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	Pour une urgence chimique, un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un incident : CHEMTREC aux États-Unis et au Canada : 1-800-424-9300 CHEMTREC hors États-Unis et Canada : +1 703-527-3887 (appels à frais virés acceptés)

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Aérosols	Catégorie 1
	Gaz sous pression	Gaz comprimé
Dangers pour la santé	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
	Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique	Catégorie 3 - effets narcotiques
	Danger par aspiration	Catégorie 1
Dangers environnementaux	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu	Catégorie 2
	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de prudence

Prévention

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Recueillir le produit répandu.

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Renseignements supplémentaires

Aucune.

Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Cyclohexane		110-82-7	10 - 30
Acétate de méthyl		79-20-9	10 - 30
Acétone		67-64-1	7 - 13
Pentane (mixed isomers)		109-66-0	5 - 10
Résine phénolique		25085-50-1	1 - 5
Hydroxytoluène butylé		128-37-0	0.1 - 1
Epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700)		25068-38-6	0.1 - 1

Remarques sur la composition

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids sauf disposition contraire. Les composants non répertoriés sont soit non-dangereux ou inférieurs aux limites à déclarer. Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

4. Premiers soins

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Peu probable en raison de la forme du produit. Dans le cas peu probable d'une ingestion, communiquez avec un médecin ou un centre anti-poison. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmolement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatitis. Éruption.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Mousse antialcool. Poudre chimique. Sable sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Incendies majeurs : Eau pulvérisée.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas risquer de propager les flammes. Incendies mineurs : Ne pas utiliser d'eau.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Contenu sous pression. Un récipient sous pression peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment des vêtements ignifuges, un casque à écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie : Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Ne pas déplacer la cargaison ou le véhicule si la cargaison a été exposée à la chaleur. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les récipients doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. Pour un important incendie dans la zone de cargaison, utiliser un support à tuyau automatique ou des lances à eau autonomes, si possible. Sinon, se retirer et laisser brûler. Un ruissellement d'eau peut nuire à l'environnement.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Risques d'incendie généraux

Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Un récipient sous pression peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. De nombreux gaz sont plus que l'air. Ils se répandent au niveau du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Le personnel d'urgence doit posséder un matériel respiratoire autonome. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Se reporter aux fiches de données de sécurité et/ou aux instructions. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer la bouteille vers un endroit sûr et ouvert si la fuite est irréparable. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Absorber les déversements avec une matière absorbante adéquate. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS. Le produit est insoluble dans l'eau.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Récipient sous pression : ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou toute autre matière incandescente. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit complètement sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Protéger les contenants des dommages physiques; ne pas traîner, rouler, glisser ou laisser tomber. Ne pas réutiliser les récipients vides. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Les personnes susceptibles de réactions allergiques ne doivent pas manipuler ce produit. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder sous clef. Récipient sous pression. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manipuler ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce produit peut accumuler des charges statiques qui peuvent causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Stocker dans un endroit bien ventilé. Les contenants stockés doivent être inspectés régulièrement pour leur condition générale et des fuites. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

États-Unis. ACGIH, TLV (Valeurs de seuil d'exposition)

Composants	Type	Valeur	Forme
Acétate de méthyl (CAS 79-20-9)	STEL	250 ppm	
	TWA	200 ppm	
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	500 ppm	
	TWA	250 ppm	
Cyclohexane (CAS 110-82-7)	TWA	100 ppm	
Hydroxytoluène butylé (CAS 128-37-0)	TWA	2 mg/m ³	Fraction et vapeur inhalables.
Pentane (mixed isomers) (CAS 109-66-0)	TWA	1000 ppm	

Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)

Composants	Type	Valeur
Acétate de méthyl (CAS 79-20-9)	STEL	757 mg/m ³
	TWA	250 ppm 606 mg/m ³
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	200 ppm 1800 mg/m ³
	TWA	750 ppm 1200 mg/m ³
Cyclohexane (CAS 110-82-7)	TWA	500 ppm 344 mg/m ³
	TWA	100 ppm
Hydroxytoluène butylé (CAS 128-37-0)	TWA	10 mg/m ³
	TWA	1770 mg/m ³
Pentane (mixed isomers) (CAS 109-66-0)	TWA	600 ppm

Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.

Composants	Type	Valeur	Forme
Acétate de méthyl (CAS 79-20-9)	STEL	250 ppm	
	TWA	200 ppm	
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	500 ppm	
	TWA	250 ppm	
Cyclohexane (CAS 110-82-7)	TWA	100 ppm	
Hydroxytoluène butylé (CAS 128-37-0)	TWA	2 mg/m3	Vapeur et aérosol, inhalables.
Pentane (mixed isomers) (CAS 109-66-0)	TWA	1000 ppm	

Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Acétate de méthyl (CAS 79-20-9)	STEL	250 ppm	
	TWA	200 ppm	
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	500 ppm	
	TWA	250 ppm	
Cyclohexane (CAS 110-82-7)	TWA	100 ppm	
Hydroxytoluène butylé (CAS 128-37-0)	TWA	2 mg/m3	Fraction et vapeur inhalables.
Pentane (mixed isomers) (CAS 109-66-0)	TWA	1000 ppm	

Canada. VLEP du Nouveau-Brunswick: valeurs limites seuils (VLS) basées sur la publication des VLS et IEB de l'ACGIH de 1991 et 1997 (Règlement du Nouveau-Brunswick 91-191)

Composants	Type	Valeur	Forme
Acétate de méthyl (CAS 79-20-9)	STEL	250 ppm	
	TWA	200 ppm	
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	500 ppm	
	TWA	250 ppm	
Cyclohexane (CAS 110-82-7)	TWA	100 ppm	
Hydroxytoluène butylé (CAS 128-37-0)	TWA	2 mg/m3	Fraction et vapeur inhalables.
Pentane (mixed isomers) (CAS 109-66-0)	TWA	1000 ppm	

Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées

Composants	Type	Valeur	Forme
Acétate de méthyl (CAS 79-20-9)	STEL	250 ppm	
	TWA	200 ppm	
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	500 ppm	
	TWA	250 ppm	
Cyclohexane (CAS 110-82-7)	TWA	100 ppm	
Hydroxytoluène butylé (CAS 128-37-0)	TWA	2 mg/m3	Fraction et vapeur inhalables.
Pentane (mixed isomers) (CAS 109-66-0)	TWA	1000 ppm	

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Acétate de méthyl (CAS 79-20-9)	STEL	757 mg/m3	
		250 ppm	
	TWA	606 mg/m3	
Acétone (CAS 67-64-1)		200 ppm	
	STEL	500 ppm	
	TWA	250 ppm	
Cyclohexane (CAS 110-82-7)	TWA	100 ppm	
Hydroxytoluène butylé (CAS 128-37-0)	TWA	2 mg/m3	Fraction et vapeur inhalables.
Pentane (mixed isomers) (CAS 109-66-0)	TWA	1000 ppm	

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la santé et la sécurité au travail, 1996, Tableau 21), ainsi modifiées

Composants	Type	Valeur	Forme
Acétate de méthyl (CAS 79-20-9)	15 minutes	250 ppm	
	8 heures	200 ppm	
Acétone (CAS 67-64-1)	15 minutes	750 ppm	
	8 heures	500 ppm	
Cyclohexane (CAS 110-82-7)	15 minutes	150 ppm	
	8 heures	100 ppm	
Hydroxytoluène butylé (CAS 128-37-0)	15 minutes	4 mg/m3	Fraction et vapeur inhalables.
	8 heures	2 mg/m3	Fraction et vapeur inhalables.
Pentane (mixed isomers) (CAS 109-66-0)	15 minutes	750 ppm	
	8 heures	600 ppm	

Valeurs biologiques limites

ACGIH Indices d'exposition biologique (BEI)

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
Acétone (CAS 67-64-1)	25 mg/l	Acétone	Urine	*
Cyclohexane (CAS 110-82-7)	50 mg/g	1,2-Cyclohexanediol, avec hydrolyse	Créatinine dans l'urine	*

* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Un écran facial est recommandé.

Protection de la peau

Protection des mains

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Caoutchouc butylique. Le fournisseur de gants peut recommander des gants appropriés.

Autre

Portez des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques.

Protection respiratoire Si les contrôles d'ingénierie ne permettent pas de maintenir les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (le cas échéant) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition n'ont pas été établies), porter un appareil respiratoire homologué. Respiratoire type : Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet. Le choix du respirateur adéquat doit être effectué par un professionnel qualifié. La sélection et l'utilisation d'un équipement de protection respiratoire doivent se faire conformément à la norme Z94.4 de l'ACNOR.

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide.

Forme Aérosol Gaz comprimé.

Couleur Jaunâtre.

Odeur Caractéristique.

Seuil olfactif La propriété chimique n'a pas été mesurée.

Point de fusion et point de congélation La propriété chimique n'a pas été mesurée.

Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage de points d'ébullition 36 °C (96.8 °F)

Inflammabilité Aérosol extrêmement inflammable.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité - inférieure (%) 1.2 % vol/vol

Limite d'explosibilité - supérieure (%) 16 % vol/vol

Point d'éclair -35 °C (-31 °F)

Température d'auto-inflammation 260 °C (500 °F)

Température de décomposition Non applicable, le produit n'est pas instable.

pH Non déterminé; le produit n'est pas soluble dans l'eau.

pH concentration La propriété chimique n'a pas été mesurée.

Viscosité cinématique La propriété chimique n'a pas été mesurée.

Température de la viscosité cinématique La propriété chimique n'a pas été mesurée.

Solubilité

Solubilité (eau) Insoluble.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) (valeur log) Sans objet, le produit est un mélange.

Tension de vapeur 233 hPa (174.8 mm Hg, 20 °C (68 °F))

Masse volumique et/ou densité relative

Densité 7.14332 lb/gal (0.856 g/cm³, 20 °C (68 °F))

Densité relative La propriété chimique n'a pas été mesurée.

Densité relative température La propriété chimique n'a pas été mesurée.

Densité de vapeur La propriété chimique n'a pas été mesurée.

Densité de vapeur température La propriété chimique n'a pas été mesurée.

Caractéristiques des particules Sans objet, le produit est un liquide.

Autres informations

Viscosité dynamique La propriété chimique n'a pas été mesurée.

Température de la viscosité dynamique	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
Taux d'évaporation	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.
Viscosité	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
COV	< 250 g/l

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Chaleur. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Acides. Bases. Agents comburants forts. Métaux réactifs. Aluminium. Chlore Fluor Nitrates.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Chlorure d'hydrogène (HCl). Aldéhydes. Acides. Hydrocarbures.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion	L'aspiration de gouttelettes du produit dans les poumons par ingestion ou vomissement peut provoquer une pneumonie chimique grave.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmolement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë On ne s'attend pas à ce que ce produit présente une toxicité aiguë.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Acétone (CAS 67-64-1)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Lapin	> 15700 mg/kg, 24 heures
Inhalation		
<i>Vapeur</i>		
CL50	Rat	76 mg/l, 4 heures
Orale		
DL50	Rat	5800 mg/kg
Cyclohexane (CAS 110-82-7)		
<u>Aiguë</u>		
Orale		
DL50	Rat	12710 mg/kg
Epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700) (CAS 25068-38-6)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Orale DL50	Rat	15000 mg/kg
Hydroxytoluène butylé (CAS 128-37-0)		
<u>Aiguë</u> Cutané DL50	Rat	> 2000 mg/kg
Orale DL50	Rat	> 2930 mg/kg
Pentane (mixed isomers) (CAS 109-66-0)		
Autre DSENO	Rat	> 1000 mg/kg/j.
<u>Aiguë</u> Cutané DL50	Lapin	3000 mg/kg/j.
Inhalation CL50	Rat	18 mg/l, 4 heures
Orale DL50	Rat	> 2000 mg/kg/j.
<u>Chronique</u> Autre DSENO	Rat	20 mg/l
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant		
Hydroxytoluène butylé (CAS 128-37-0)	Irritant	
Sensibilisation respiratoire	Pas un sensibilisant respiratoire.	
Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.	
Mutagenicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.	
Cancérogénicité	Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	
Carcinogènes selon l'ACGIH		
Acétone (CAS 67-64-1)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	
Hydroxytoluène butylé (CAS 128-37-0)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	
Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité		
Acétone (CAS 67-64-1)	Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	
Hydroxytoluène butylé (CAS 128-37-0)	Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité		
Hydroxytoluène butylé (CAS 128-37-0)	3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	
Toxicité pour la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.	
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.	
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé.	
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive.	

12. Données écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Acétone (CAS 67-64-1)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CL50	Daphnia pulex	8800 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Pimephales promelas	7163 mg/l, 96 heures
<i>Chronique</i>			
Crustacés	NOEC (concentration sans effet observé)	Daphnia magna	> 79 mg/l, 21 Jours
Hydroxytoluène butylé (CAS 128-37-0)			
Aquatique			
<i>Chronique</i>			
Crustacés	NOEC (concentration sans effet observé)	Daphnia magna	0.07 mg/l, 21 Jours
Pentane (mixed isomers) (CAS 109-66-0)			
<i>Aiguë</i>			
	CE50	Selenastrum capricornutum	7.51 mg/l, 72 heures
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Daphnia magna	2.7 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Oncorhynchus mykiss	4.26 mg/l, 96 heures

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible pour ce produit.

Log K_{ow} du coefficient de répartition octanol/eau

Acétate de méthyl (CAS 79-20-9)	0.18
Acétone (CAS 67-64-1)	-0.24
Cyclohexane (CAS 110-82-7)	3.44
Hydroxytoluène butylé (CAS 128-37-0)	5.1
Pentane (mixed isomers) (CAS 109-66-0)	3.39

Mobilité dans le sol Le produit est immiscible à l'eau.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce matériau ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser les récipients vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU	UN3501
Désignation officielle de transport de l'ONU	PRODUIT CHIMIQUE SOUS PRESSION, INFLAMMABLE, N.S.A. (Acétate de méthyl, Pentanes)
Classe de danger relative au transport	
Classe	2.1
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	-
Dangers environnementaux	Oui
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

Certificat d'équivalence N°: SU 13340

IATA

UN number	UN3501
UN proper shipping name	Chemical under pressure, flammable, n.o.s. (Methyl acetate, Pentanes)
Transport hazard class(es)	
Class	2.1
Subsidiary hazard	-
Packing group	-
Environmental hazards	Yes
ERG Code	10L
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

IMDG

UN number	UN3501
UN proper shipping name	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S. (Methyl acetate, Pentanes)
Transport hazard class(es)	
Class	2.1
Subsidiary hazard	-
Packing group	-
Environmental hazards	
Marine pollutant	Yes
EmS	F-D, S-U
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC Non déterminé(e).

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Acétone (CAS 67-64-1)

Classe B

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
Taiwan	Inventaire des substances chimiques de Taiwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication	14-Mai-2025
Date de la révision	-
Version n°	01
Références	Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité
Avis de non-responsabilité	Amrize Building Envelope LLC ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.